Envoyé en préfecture le 08/11/2022

Reçu en préfecture le 08/11/2022

Publié le 08/11/2022

SLO

ID: 026-212602510-20221103-34_2022-DE

28/10/2022

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 novembre 2022

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11 - en exercice : 10

- qui ont pris part à la séance :

- votants 10 (dont 3 pouvoirs)

Date de convocation : 28/10/2022 Date d'affichage :

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le trois novembre deux mil vingt-deux à 18 h 40.

<u>Présents</u>: Mmes ARSAC Pascale – RENARD Brigitte - PERRIN Marie-Josèphe

07

Mrs BRACHET Florian - COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent

Absents excusés : Mr ALINS Franck – pouvoir donné à Mr BRACHET Florian

Mr CHARPENEL Aurélien – pouvoir donné à Mr CHARPENEL Jean-Bernard Mr VERNERET Jacques – pouvoir donné à Mr COEUILLET Christophe

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET: RESEAU COMMUNAL D'IRRIGATION PAR L'EAU DU RHONE

TARIFS pour 2023

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, DECIDE :

D'AUGMENTER les tarifs pour 2023 car le SID augmente ses tarifs.

| | | 2022 | 2023 | |
|------|--|-------------------------------|-------------------------------|--|
| • Te | roit de branchement au réseau erme fixe annuel 3 eau irrigué | 300,00 € 55,00 € 0,45 € | 300,00 € 55,00 € 0,60 € | |

Le Conseil Municipal rappelle que tous les travaux de branchement sont à la charge du pétitionnaire et réglés directement à l'entreprise choisie par la commune.

La présente délibération annule et remplace celle du 09 décembre 2021.

Et ont les membres présents signé au registre AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL

